

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023**

N° d'ordre	N° délibération	Objet de la délibération	Vote
1	20-11-23-01	Approbation du compte-rendu/procès-verbal du conseil municipal du 18 septembre 2023.	Approuvée
2	20-11-23-02	Projet d'éclairage public – Programme CREPUSCULE (phase APD) : Rationalisation et rénovation des luminaires d'éclairage public d'une puissance >100W et de plus de 10 ans – tranche 1.	Approuvée
3	20-11-23-03	Rénovation éclairage public au Lotissement de Saint-Thomas.	Approuvée
4	20-11-23-04	Effacement des lignes Télécoms au Lotissement de Saint-Thomas.	Approuvée
5	20-11-23-05	Marché de Mission de Programmation et d'Assistance à Maître d'Ouvrage (AMO) concernant l'aménagement du Tiers Lieu.	Approuvée
6	20-11-23-06	Mise à jour du tableau de classement avec intégration des VC 208 et VC 209 en voies communales et modifiant la longueur de voirie classée dans le domaine public communal.	Approuvée
7	20-11-23-07	Modification des tarifs municipaux.	Approuvée
8	20-11-23-08	Demande de sponsoring – projet photos Movember – amicale des sapeurs-pompiers de Neuvic.	Approuvée
9	20-11-23-09	Cotisation « Ville aidante » au profit de France Alzheimer.	Approuvée
10	20-11-23-10	Décision budgétaire modificative – augmentation de crédits – charges de personnel.	Approuvée
11	20-11-23-11	Ouverture du quart des crédits inscrits en 2023 en investissements, avant le vote du budget 2024.	Approuvée
12	20-11-23-12	Recours à l'assistance juridique d'un avocat pour la rédaction du nouveau bail de l'Hôtel du Lac : conclusion de la convention d'honoraires.	Approuvée

13	20-11-23-13	Modification de la composition de la Commission Communale « Voirie, espace rural, travaux et transition écologique ».	Approuvée
14	20-11-23-14	Mise à jour des représentants du conseil municipal au sein des structures extérieures.	Approuvée
15	20-11-23-15	Avis sur la demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc présentée par la société CE Gorges de la Haute-Dordogne.	Approuvée